
Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'information à l'intention des employés à temps partiel
des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

Les travailleurs à temps partiel se rencontrent du 17 au 19 novembre pour lancer leur association provinciale

Les travailleurs à temps partiel des collèges de l'Ontario se rendront à Toronto en novembre prochain avec pour objectif clé de créer une association provinciale des travailleurs à temps partiel des collèges.

« Un des facteurs qui contribuent au problème des travailleurs à temps partiel des collèges est qu'ils sont très isolés les uns des autres », a déclaré Roger Couvrette, un membre du personnel scolaire à temps partiel au Collège Algonquin, à Ottawa. « Nous avons besoin d'une association professionnelle qui nous permette de lutter de concert et qui nous place dans une position de force lorsque nous devons traiter avec la direction des collèges. »

Couvrette était l'un des 13 mobilisateurs embauchés cet été par le SEFPO pour faire campagne, au sein de leurs collectivités respectives, sur les droits des travailleurs à temps partiel des collèges. La mise sur pied d'une association est la première étape clé dans notre objectif à long terme de représentation syndicale, a-t-il ajouté.

« Bien entendu, avant que la situation puisse s'améliorer, il faut amender la loi, mais une fois que notre association sera en place, fini la rigolade, on passe aux choses sérieuses, et nous effectuerons un

grand nombre des tâches qu'un syndicat prendrait normalement en charge.

« L'histoire du mouvement ouvrier est telle qu'on ne demandait pas la permission à qui que ce soit avant de former un syndicat », a déclaré Couvrette.

« Il arrive un moment où il faut se défendre. Un point c'est tout. »

La responsable des campagnes du SEFPO, Barbara Linds, travaille avec les travailleurs à temps partiel des collèges et les sections locales des collèges pour sélectionner les délégués qui participeront à la réunion du 17 au 19 novembre prochain. Un ou une membre du personnel de soutien à temps partiel et un ou une membre du personnel scolaire à temps partiel de chacun des 24 collèges communautaires de l'Ontario seront délégués à la réunion.

« Si nous organisons une activité de la sorte impliquant des membres du SEFPO, il faudrait élire les délégués démocratiquement », a-t-elle déclaré. « Mais dans ce cas particulier, tant que notre association n'est pas fondée, nous n'avons pas de membres à élire au poste de délégué. Ainsi, nous sommes à la recherche de personnes enthousiastes et dévouées, qui sont prêtes à nous consacrer une grande partie de leur

temps libre pour lutter pour leurs droits au travail. »

Si vous êtes intéressé à participer à cette réunion à titre de délégué, communiquez directement avec Barbara Linds à collegeworkers@opseu.org.

Bentley garde le silence

Le ministre de la Formation et des Collèges et Universités est arrivé en retard vendredi dernier pour une réunion dans le cadre de laquelle il était sensé parler des droits des travailleurs à temps partiel dans les collèges, mais cela n'a pas fait grande différence vu qu'il n'a rien dit.

Après des mois d'effort en vue d'obtenir un rendez-vous avec Chris Bentley, trois travailleurs à temps partiel du Collège Fanshawe, à London, avaient finalement réussi à le convaincre de les rencontrer. Bien que Bentley ait posé des questions, il n'a offert aucun commentaire ou engagement qui pourrait améliorer la condition des travailleurs à temps partiel des collèges.

Après 20 minutes, les visiteurs ont remis une tasse à Bentley portant le slogan « Je crois à LA JUSTICE ».

Il ne pourra malheureusement pas l'utiliser.

Les travailleurs de Windsor conserveront leur emploi mais perdront leurs droits syndicaux le 6 octobre

Quelque 125 travailleurs à temps partiel au Centre international Cleary de Windsor goûteront dans peu de temps au plaisir de travailler dans un collège communautaire.

La propriété de la salle des spectacles et congrès tape-à-l'oeil de la ville de Windsor passera entre les mains du Collège St-Clair le 6 octobre.

Les travailleurs, qui appartiennent pour le moment à la section locale 75 du syndicat UNITE/HERE, pourront tous conserver leur emploi au taux

« Nous sommes plus ou moins tous sur des charbons ardents »

– Joan Brown, déléguée du syndicat UNITE/HERE.

salarial actuel, mais le collègue a refusé de reconnaître leur convention collective. Ainsi, on ne tiendra plus compte de l'ancienneté lorsqu'on établit l'horaire des quarts – le facteur clé du revenu des travailleurs – et les travailleurs perdront leur procédure de règlement des griefs.

« Nous sommes plus ou moins tous sur des charbons ardents », a déclaré Joan Brown, une déléguée du syndicat UNITE/HERE. « Nous ne

savons pas trop à quoi nous attendre. »

Le taux de salaire maximal des membres du personnel du Centre Cleary qui ont travaillé au moins 100 quarts est de 11,95 \$ de l'heure.

Le SEFPO a embauché Brown et son collègue Michael Adedoyin pendant quelques semaines cet automne pour faire connaître la situation critique des travailleurs du Centre Cleary.

« Nous avons appris que nous perdrons nos droits syndicaux à la fin du mois de juillet », a déclaré Brown. « Nous nous sommes donc mis à travailler avec le SEFPO et nous venons tout juste d'annoncer la nouvelle. »

Brown et Adedoyin ont eu plusieurs entrevues avec les médias et ont rencontré le Conseil du travail du district de Windsor, le Conseil municipal de Windsor, Brian Masse, député à Windsor Ouest, et Bruce Crozier et Pat Hoy, tous deux députés libéraux provinciaux.

Selon Brown, la plupart des politiciens étaient surpris d'apprendre que les travailleurs à temps partiel des collèges n'ont pas droit à la syndicalisation.

« Personne n'en savait rien », a-t-elle dit, en parlant de l'exclusion des travailleurs à temps partiel des collèges. « On

croyait que les collègues adoptaient les mêmes politiques que les universités. »

À l'assemblée législative, Windsor est représenté par deux ministres puissants, Sandra Pupatello et Dwight Duncan. Pupatello n'a pas voulu rencontrer les travailleurs du Centre Cleary, mais ils s'attendent à rencontrer Duncan sous peu.

D'après Brown, il n'y a pas trente-six façons de résoudre le problème des travailleurs à temps partiel.

« La solution est simple, il faut amender la *Loi sur les négociations collectives dans les collèges*. »

Les sections locales 137 et 138 du SEFPO, qui représentent le personnel de soutien à temps plein du Collège St-Clair, ont également parlé publiquement au nom des travailleurs du Centre Cleary.

« Il est fondamentalement injuste de retirer les droits syndicaux dont jouissent ces travailleurs », a déclaré Florry Lang, présidente de la section locale 137. « Et, chose tout aussi injuste, ce groupe de 16 000 autres travailleurs, auquel ils se joindront, qui n'ont eux-mêmes jamais bénéficié de droits syndicaux. Nous élèverons la voix contre cette injustice jusqu'à ce que nous parvenions à faire amender la loi. »

La campagne d'été dépasse l'enceinte des collèges

Les travailleurs à temps partiel n'ont pas tous pu oublier leur collègue cet été.

En juillet et août derniers, le SEFPO a embauché 13 travailleurs à temps partiel des collèges pour agir à titre de mobilisateurs de campagne dans le cadre d'activités communautaires à l'étendue de la province. Armés d'un présentoir « Je crois à LA JUSTICE » et d'une grosse pile de cartes postales, des mobilisateurs des collèges St-Clair (Windsor), Confédération (Thunder Bay) et La Cité collégiale (Ottawa) ont porté leur enjeu numéro un à la connaissance du public. On les a vus dans le cadre de foires et de festivals communautaires. On les a vus faire pression auprès de députés provinciaux. On les a vus manifester dans le cadre de parades de la fête du Travail.

« Les gens ont généralement une idée bien fixe des syndicats : ils sont pour ou ils sont contre; mais si vous leur parlez d'équité, alors là, ils vous écoutent », a déclaré Craig Stephenson, qui a agi à titre de mobilisateur dans les régions de Hamilton et Niagara. « La plupart des gens étaient prêts à nous écouter pour en savoir plus sur notre situation. »

La réaction des députés provinciaux fut intéressante, a

dit Stephenson. Andrea Horwath, députée provinciale du Nouveau Parti démocratique (Hamilton Est) s'est montrée intéressée et d'un grand soutien. De son côté, Tim Hudak, député provincial du Parti Conservateur (Erie-Lincoln) s'est montré poli mais évasif. Les députés du Parti libéral étaient... indisponibles.

« Le calendrier des députés provinciaux du Parti libéral semblait poser problème », a déclaré Stephenson. « Certains députés provinciaux n'ont pas vraiment daigné répondre, ils se sont mis ensuite à imposer des conditions à d'éventuelles rencontres, puis on leur a dit qu'ils n'étaient pas autorisés à aborder le sujet avec nous, et qu'ils devaient se contenter d'écouter. »

L'expérience de lobbyisme de Stephenson était la même que celle des autres mobilisateurs de toute la province. À quelques exceptions près, il est désormais évident que les libéraux ont l'intention d'éluder les questions qui préoccupent les travailleurs à temps partiel des collèges aussi longtemps que possible.

« J'ai été surpris, dans le cadre des réunions avec les députés provinciaux, de constater qu'ils étaient très

réalistes en termes de politique », a déclaré Stephenson. « Ils n'ont pas parlé du principe que nous essayons de défendre; ils se sont contentés de nous dire qu'il fallait que nous nous efforcions de faire comprendre au gouvernement que l'évitement de cette question ne serait pas sans coût. C'est ça qui m'a vraiment plu. »

À Hamilton, la parade de la fête du Travail fut un moment fort de la saison estivale.

« Les membres du SEFPO se sont montrés d'un grand soutien en participant en grand nombre à la parade de la Fête du travail », a ajouté Stephenson. « Nous avons nos pancartes; nous avons distribué des frisbees et des chapeaux; c'était vraiment bien de voir tout ce soutien. »

« Tout à coup, cet automne, je commence à observer des signes de progrès sur le campus », a-t-il encore dit. « Je crois vraiment que nous aurons notre association cet automne, et je crois que lorsque les travailleurs à temps partiel s'apercevront que quelqu'un est prêt à prendre leur défense, nous verrons alors une vague de soutien. »

« L'union fait la force. »

Racontez-nous votre anecdote !

Les collègues communautaires de l'Ontario ont trouvé une grande variété de façons pour rendre l'existence misérable à leurs employés à temps partiel. Le site Web www.collegeworkers.org tient un registre à jour avec les anecdotes sur l'existence des membres du personnel à temps partiel. Envoyez-nous votre nom, collègue et les renseignements au sujet de la personneressource et nous allons afficher votre anecdote – anonymement – sur le Web. Votre anecdote n'a

pas besoin d'être longue – il peut s'agir d'une seule phrase si vous voulez. Il n'est pas nécessaire qu'elle se lise comme une « histoire ». Il suffit que vous racontiez une anecdote pour dire à d'autres membres du personnel à temps partiel comme vous ce qui vous est arrivé. Envoyez votre anecdote à collegeworkers@opseu.org ou appelez notre ligne d'urgence au 1-866-811-7274 ou au (416) 448-7433.

Voici ce qui m'est arrivé

J'enseigne à temps partiel dans un collège de Toronto. Cet été, j'ai décroché un emploi à temps plein ailleurs. J'en ai parlé avec mon patron au collègue et il m'a promis de me donner suffisamment de travail pour que je puisse rester au collège. Nous avons même eu une discussion détaillée sur la quantité du travail dont j'ai besoin pour ne pas quitter le collègue. Nous avons fait un calendrier pour l'été qui me donnerait presque les mêmes gains que j'aurais si je prenais l'emploi à temps plein (mais toujours sans avantages sociaux)

En me basant sur ce calcul, j'ai refusé l'emploi à temps plein. (Vous pouvez sans doute deviner ce qui m'est arrivé par la suite.)

Mon patron m'a téléphoné la veille du premier cours de 8 h pour me dire que le cours a été annulé à cause du manque d'étudiants. Paraît-il qu'il savait que le cours serait annulé au moins une semaine avant qu'il m'ait contacté, mais qu'il avait attendu jusqu'à la dernière minute – même après que j'aurais

déjà fait la préparation du cours pour la première semaine – pour me dire. Il a rappelé le lendemain pour me dire que les autres cours ont aussi été annulés.

Après avoir conclu une entente avec moi pour que j'abandonne tout autre travail, il n'a pas tenu sa parole et ne m'a donné aucun travail pour le trimestre. Je ne sais toujours pas si c'était le traitement terrible habituel de sa part ou si c'était fait exprès pour me punir d'avoir pris en considération un autre boulot !

Certains d'entre nous choisissent de travailler à temps partiel – pour s'occuper des petits enfants, des enfants très malades, des époux très malades et des parents malades, etc. Après avoir travaillé à temps plein et gagné un certain salaire, puis travailler à temps partiel et gagner 50 pour cent moins mais pour exactement le même travail, c'est si injuste et si humiliant. Souvent vous vous trouvez à un point aussi bas,

entouré des situations extrêmement précaires, mais cherchez toujours à être travailleur valable et à mettre du pain sur la table et à vous perfectionner. Le gouvernement, pourquoi ne veut-il pas comprendre ?

Je suis revenue au Canada il y a cinq ans après plus de 20 ans à l'étranger. J'avais pensé que j'étais chanceuse de trouver tout de suite un emploi dans un collège communautaire. Je ne savais pas, avant d'avoir terminé la moitié de l'année scolaire, que mon emploi était seulement temporaire et qu'il n'y avait personne à qui je pouvais demander des renseignements ou de l'aide, à l'exception de mes collègues qui travaillent aussi à temps partiel.

J'ai enseigné l'anglais langue seconde depuis 25 ans. J'aime mon travail et je n'ai aucune envie de faire autre chose.

Ma situation se complique par le fait que nous avons un jeune atteint de diabète. Les

fournitures pour guérir cette maladie (insuline, aiguilles et bandelettes) coûtent plus de 200 \$ par mois. En tant qu'employée à temps partiel, je bénéficiais d'aucuns avantages sociaux, aucun congé de maladie et aucunes vacances – sans mentionner la règle ridicule que les employés à temps partiel peuvent seulement travailler pour 10 1/2 mois sur 22. Cela représente une contrainte énorme sur les finances de la famille. Je ne sais jamais à l'avance si je travaille ou pas ou combien d'heures de travail je pourrais en faire.

Mon mari travaille à son compte et gère une petite entreprise. Quelquefois, il gagne suffisamment d'argent pour la famille, mais quelquefois, il ne gagne pas assez. Vous pouvez imaginer les difficultés. En fait, au début de juillet, nous avons de la difficulté à nous nourrir car nous n'avons pas assez d'argent.

Les politiciens aiment nous dire que le Canada est chanceux d'avoir autant d'immigrants. Le professeur d'anglais est souvent le premier Canadien qui passe du temps avec les immigrants. Notre travail est important; ce sont les politiciens qui veulent être élus qui le disent. Bien, si mon travail est si important, pourquoi je ne peux pas le garder ? Pourquoi dois-je « me prostituer » ou « mendier » pour un emploi tous les trois mois, en me demandant pourquoi je ne peux pas avoir davantage de soins de santé, ne bénéficie pas de jours fériés chaque fois je ne suis pas au travail ? Je sens que j'ai droit à me faire traiter avec respect et dignité; mais avec aucun respect du collègue, où est ma dignité si je

dois chercher du travail aussi souvent ?

C'est la raison pour laquelle je veux participer à cette campagne pour que mes collègues comme moi puissent avoir des conditions de travail décentes comme les employés à temps plein d'un bout à l'autre de l'Ontario.

J'ai eu de la chance. J'étais capable de décrocher un poste d'enseignant à temps plein dans mon collège, mais cela a pris un peu d'une épreuve de force. J'avais commencé à enseigner à temps partiel en 1999 pour gagner un peu plus d'argent et aussi parce que j'aime bien enseigner. Le revenu de l'enseignement ne me donnait pas assez, alors je devais continuer mon contrat dans les systèmes informatiques. Les deux responsabilités vis-à-vis des étudiants et des clients étaient difficiles de jongler — c'était embarrassant de dire à un client, “Je suis désolé que votre serveur est tombé en panne – je le regarderai après mon cours qui commence dans vingt minutes.” Éventuellement j'ai décidé que je préférerais enseigner à temps plein, mais il n'y avait jamais un poste vacant. Après plusieurs années, j'ai finalement présenté un ultimatum à l'administrateur du collège : J'accepterais une offre d'emploi à temps plein dans une compagnie de Toronto à moins que j'obtienne un poste d'enseignant à temps plein. Mon administrateur a conclu une entente avec moi : rester encore un an pour qu'un poste à temps plein devienne vacant. Il a tenu sa promesse et j'ai été embauché à temps plein l'année suivante.

Aujourd'hui, à titre d'enseignant à temps plein, je me rends compte que je suis parmi les quelques personnes pour qui l'ultimatum a vraiment fonctionné. Nous perdons constamment de bons professeurs talentueux qui acceptent un emploi à temps plein dans un autre domaine. Cela a un grand impact sur les étudiants : des professeurs qui n'ont pas suffisamment d'expérience sont engagés. Ils connaissent leurs sujets, mais cela prend des années d'expérience pour devenir des professeurs efficaces. En conséquence, il n'y a aucune continuité à l'égard du matériel pédagogique, et c'est toujours un fardeau pour les enseignants à temps plein parce qu'ils doivent aider les enseignants à temps partiel. Il y a aussi beaucoup de travail supplémentaire qui n'est pas fait parce que cela demanderait aux employés à temps partiel de le faire de façon volontaire.

Veillez supprimer mon adresse électronique de votre liste. Je ne travaillerai plus à temps partiel pour n'importe quel collège parce que j'en ai marre de travailler pour même pas le salaire minimum. Les cours que je donnais étaient dans le domaine de l'informatique. Étant donné que c'est un domaine dynamique, on a besoin d'y consacrer plus de temps et de faire davantage d'efforts pour rester au courant de l'avancement technologique. Le collège ne paie pas pour cela et JE NE VEUX PAS TRAVAILLER POUR RIEN NON PLUS.

Un organisme des Nations Unies, à Genève, envisage d'examiner le problème des travailleurs à temps partiel des collèges de l'Ontario

L'Organisation internationale du Travail (OIT) des Nations Unies examinera la situation des travailleurs à temps partiel des collèges de l'Ontario à l'occasion de sa prochaine rencontre, qui aura lieu à Genève, en Suisse, en novembre.

La discussion fait suite à une plainte déposée par le Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public (SNEGSP), auquel le SEFPO est affilié. Le SNEGSP s'est

plaint auprès de l'OIT qu'avec sa loi interdisant la syndicalisation des travailleurs à temps partiel des collèges, l'Ontario violait les normes internationales du travail.

Les gouvernements n'ont pas à se soumettre aux décisions de l'OIT, mais de telles décisions peuvent entraîner des situations politiquement embarrassantes pour les gouvernements qui décident de ne pas y prêter attention.

Appelez la ligne d'assistance de notre campagne !

Vous êtes intéressé à vous impliquer dans cette campagne pour les droits d'adhérer à un syndicat pour le personnel scolaire à temps partiel des collèges ? Appelez la ligne d'assistance téléphonique de notre campagne au 1-866-811-7274 ou (416) 448-7443. Nous pouvons vous fournir des informations, vous envoyer de la documentation et du matériel et vous mettre en contact avec les responsables de la campagne dans votre collège.

Obtenez les réponses que vous cherchez au site Web !

Bon nombre des questions que vous avez au sujet de la campagne peuvent aussi trouver réponse au site Web : www.collegeworkers.org.

Envoyez-nous un message par courriel !

Nous répondons aussi aux messages envoyés par courriel. Voici notre adresse électronique : collegeworkers@opseu.org.

Ramassez vos affiches, cartes postales, trousse de lobbying et tasses à café!

Vous pouvez toujours vous procurer des trousse pour les groupes de pression, des cartes postales, des affiches et des grosses tasses avec le nouveau logo « Je crois à LA JUSTICE ».

Pour obtenir tout ce matériel, communiquez avec nous par courriel à l'adresse suivante :

collegeworkers@opseu.org

ou appelez notre ligne téléphonique réservée à la campagne au numéro sans frais 1-866-811-7274 ou au (416) 448-7443. Les grosses tasses coûtent 2 \$ chacune.

Les sections locales du SEFPO peuvent les commander (et payer par déduction de leurs rabais trimestriels sur les cotisations); il leur suffit de remplir le formulaire qu'elles peuvent télécharger à www.sefpo.org/colleges/parttime/

[MugorderformFR.pdf](#) et le télécopier une fois rempli à Mary-Anne Di Adamo au numéro (416) 443-1762.

Pour vous procurer des aimants de réfrigérateur « Je crois à LA JUSTICE » – ils sont gratuits – adressez-vous au bureau régional du SEFPO le plus proche.